



Engager les exploitants forestiers industriels dans le programme de réduction d'émissions de Mai Ndombe

Raphael Kasongo
Expert CN REDD-suivi
&évaluation

et

Adeline Dontenville, EFI
Novembre 2016



1

Contexte de l'exploitation forestière industrielle



Le secteur forestier en RDC

- 115 Mha de forêts, 2x taille de la France
- Taux de déforestation bas, mais en augmentation
- Environ 10% des forêts sous concession
- 10 entreprises responsables de 90% des exportations
- Défis de gouvernance et non-conformité

Processus internationaux

- Négociations APV FLEGT démarrées en 2010, mais peu de progrès depuis 2013
- Depuis 2009, préparation à la REDD+, avec la Stratégie nationale REDD+ et le Plan d'investissement
- INDC: -17% d'ici 2030, 1/4 lié à A/R et gestion durable
- Développement du programme juridictionnel de Mai Ndombe



Les concessions industrielles dans le programme de Mai Ndombe

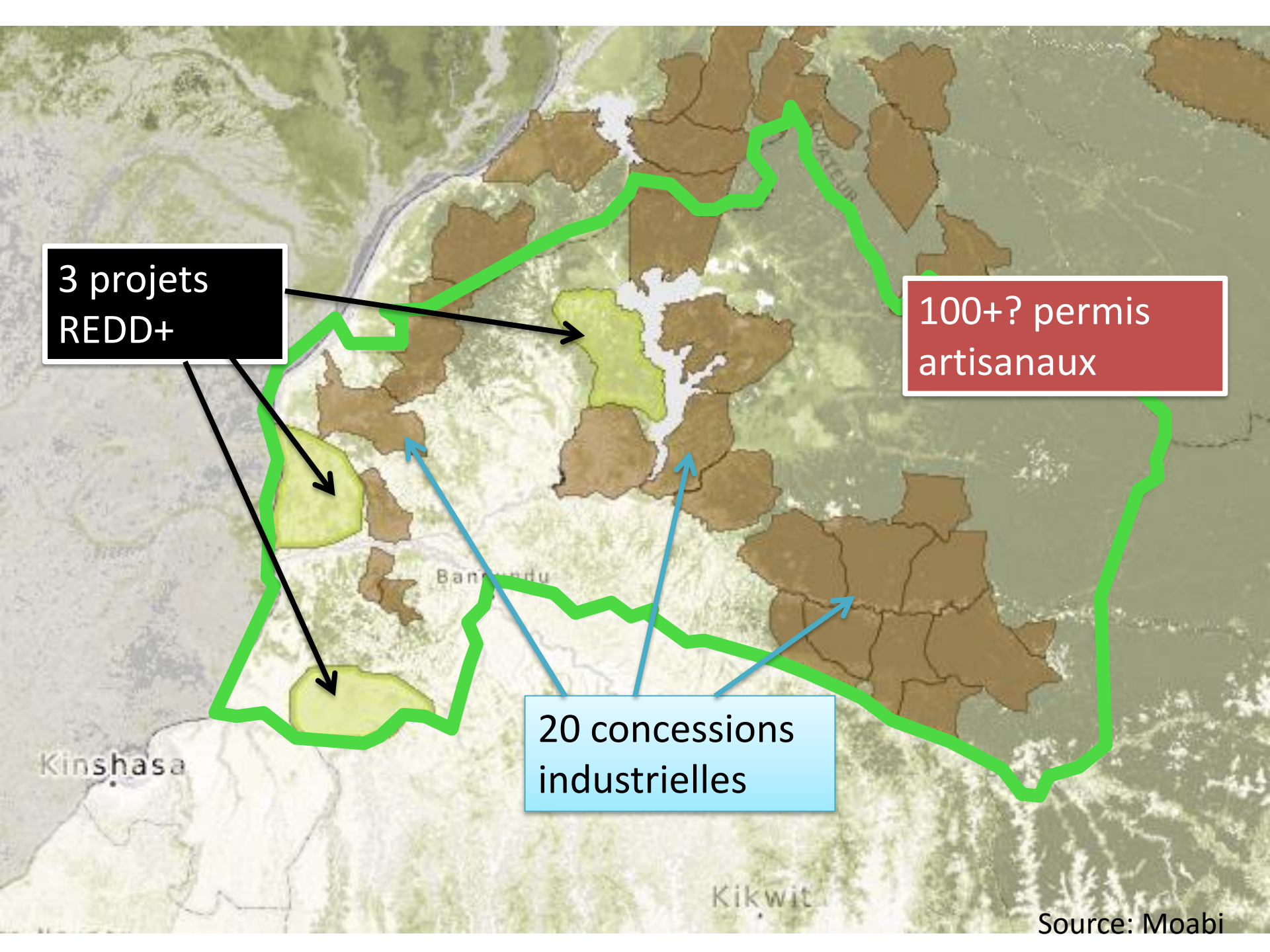


- 12.3M ha, dont 9.8M de forêts
- 29 MtCO₂ RE estimées, jusqu'à 60M USD du Fonds Carbone du FCPF
- 28% de la surface sous concession industrielle
- 20 concessions (10 compagnies), de facto parties prenantes du programme

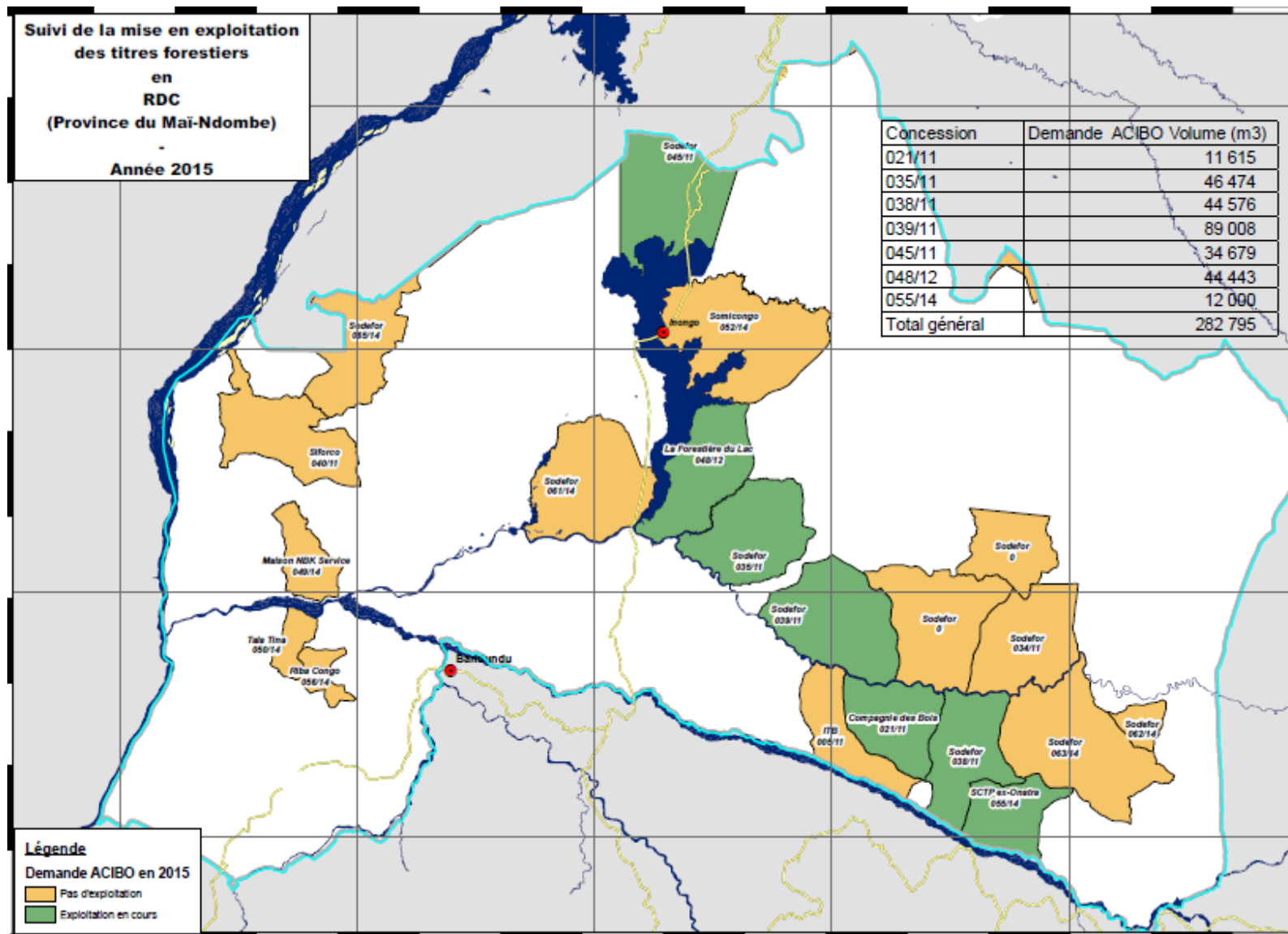
3 projets
REDD+

100+? permis
artisanaux

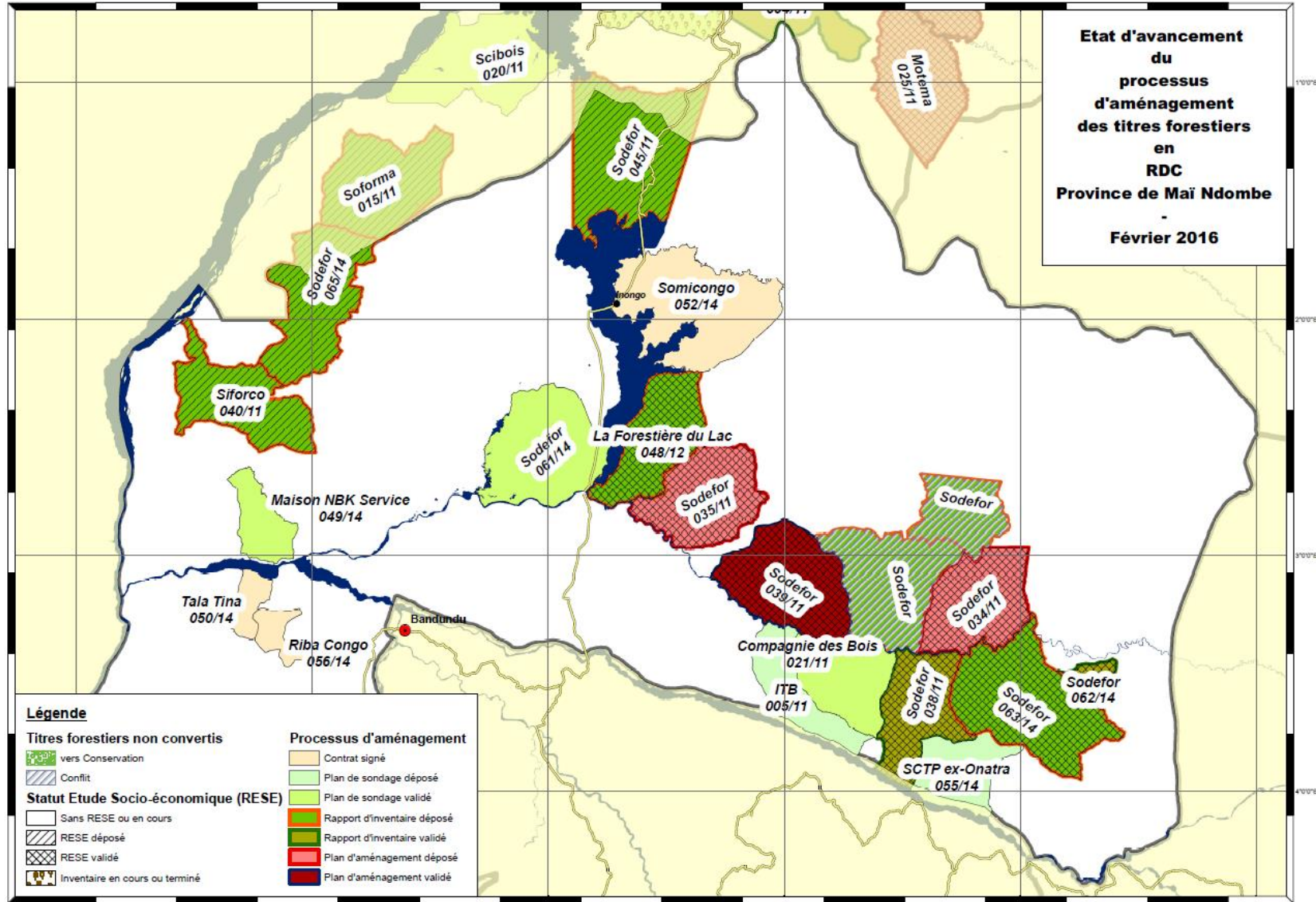
20 concessions
industrielles



Seules 7 concessions en exploitation



Seules 4 concessions aménagées



Source: Agedufor

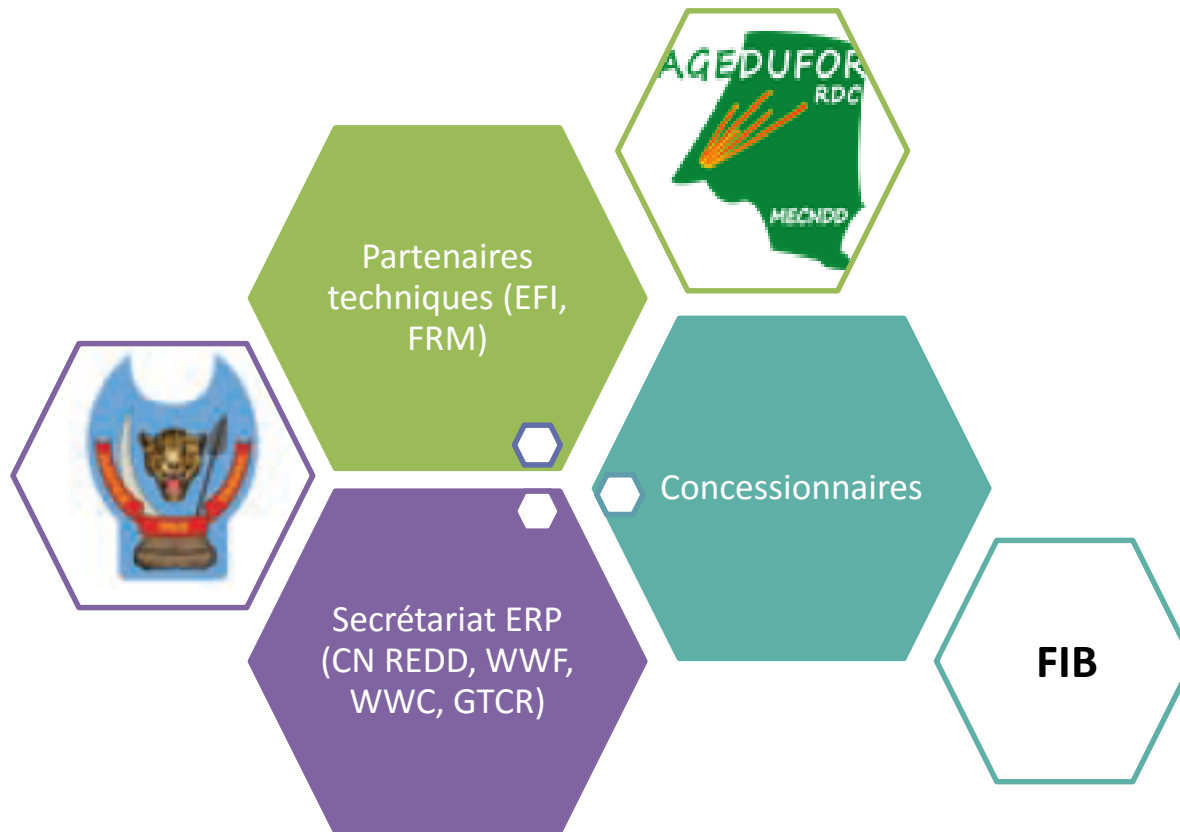
Défis et opportunités

- La non conformité de l'exploitation industrielle dans le Mai Ndombe pose un risque important pour le programme, à la fois en termes d'émissions non planifiées, et de manquements aux standards environnementaux et sociaux.
- Dans quelle mesure la mise en conformité des entreprises forestières avec la légalité permettrait de garantir la performance escomptée en termes REDD+ à l'échelle juridictionnelle ?
- Comment inciter la participation active des concessionnaires dans la REDD+ ?

2

Cadre
d'engagement

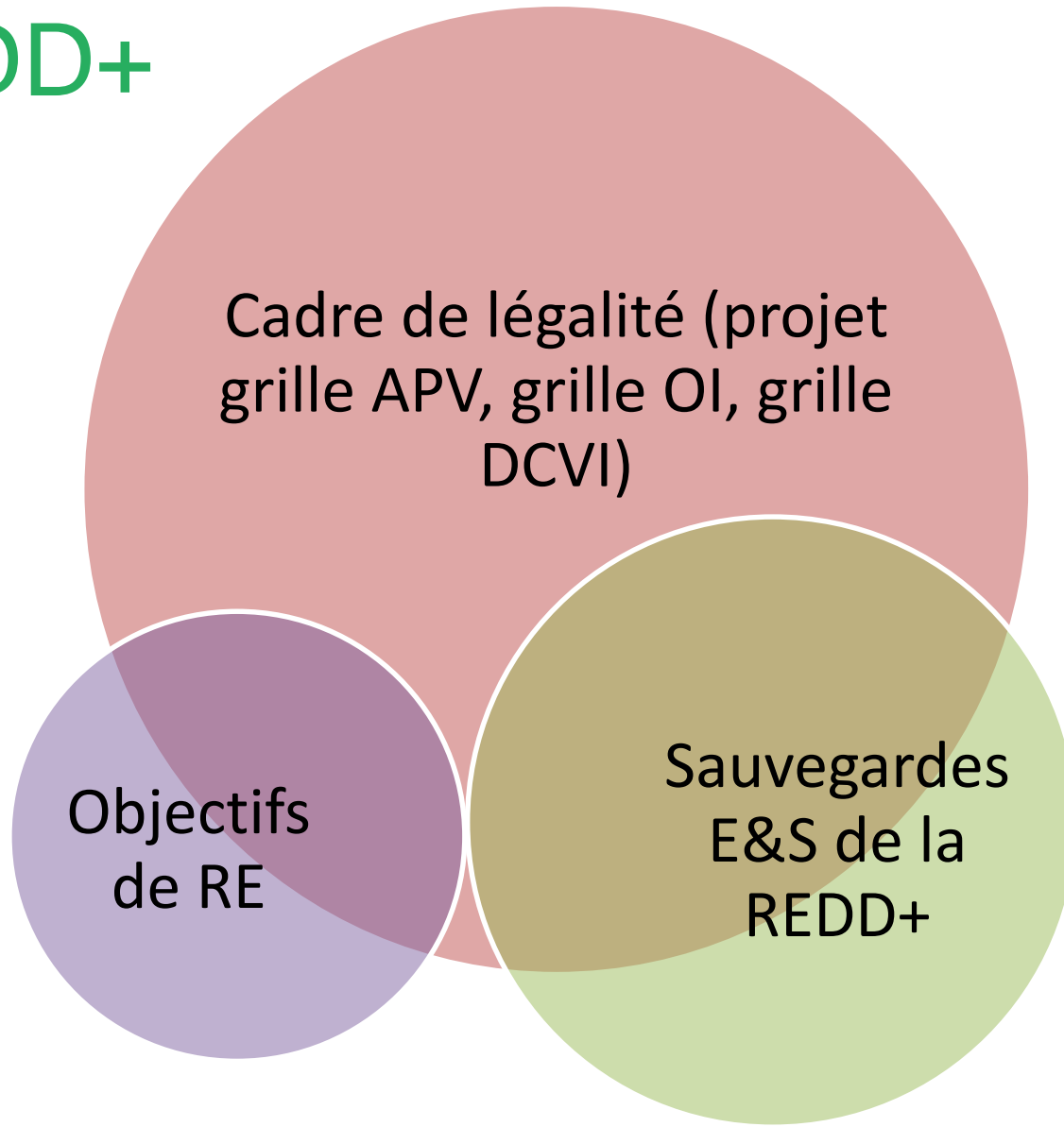
Partenariat



Cadre d'engagement des concessionnaires

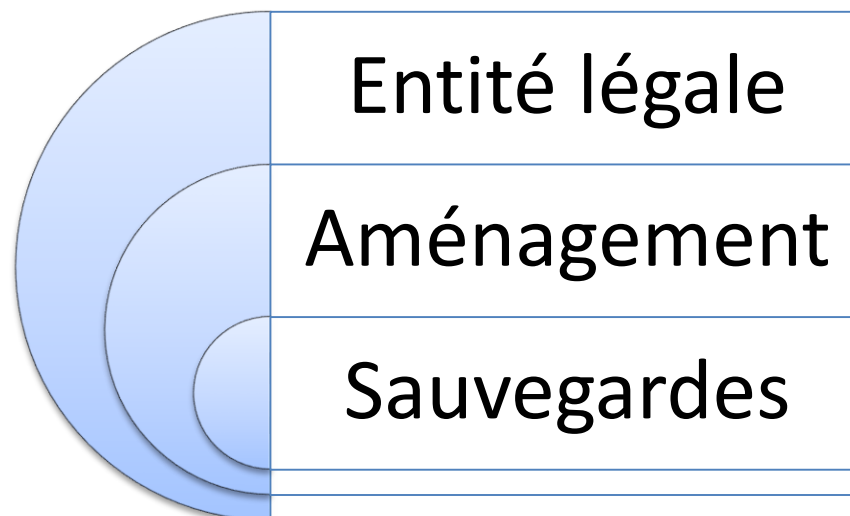
- Dégager des marqueurs clairs (un standard de conformité à la REDD+) permettant d'évaluer l'engagement d'une entreprise dans la gestion durable et faire un état des lieux régulier (annuel)
- Proposer des mesures d'appui incitatives, à destination du secteur privé et de l'administration, visant à renforcer la mise en œuvre de la loi dans la zone de programme

Standard de conformité à la REDD+



Standard de conformité à la REDD+

- Approche simple, réaliste, et par étapes
- 3 principes – 23 vérificateurs, liés à l'impact sur les RE et standards REDD+
- Suivi annuel par le gestionnaire de programme
- Ne crée pas une légalité à double vitesse



→ **s'assurer que les entreprises engagées dans le programme REDD+ ne compromettent pas, par des pratiques illicites ou contraires aux objectifs de la REDD+, la crédibilité du programme ou l'atteinte de ces objectifs.**

Etat des lieux pour 2015

- Indicateurs concernant l'aménagement forestier et les rétrocessions aux populations sont les moins bien respectés

Date de conformité: oct-15			Conformité des concessions du Maï-Ndombe par rapport au standard minimum pour entrée dans l'ERP																							Conformité des principes	côte tot.				
Société	N°CCF	Date signature CCF	Principe 1								Principe 2								Principe 3												
			Ind.1		Ind.2		Ind.3		Ind.4		Tot. P1	Ind.1		Ind.2		Ind.2		Tot. P2	Ind.1		Ind.2			Tot. P3							
			V111	V112	V113	V121	V122	V131	V141	V142	V143		V211	V212	V213	V214	V215	V221	V222	V223		V311	V312	V313	V321	V322					
TB	005/11	24/10/2011									0										0							0	-	0	
CIE DES BOIS	021/11	04/08/2011									0											0							0	-	0
SODEFOR	034/11	24/10/2011									0											0							0	-	0
SODEFOR	035/11	24/10/2011									0											0							0	-	0
SODEFOR	038/11	24/10/2011									0											0							0	-	0
SODEFOR	039/11	24/10/2011									0											0							0	-	0
RIFORCO	040/11	24/10/2011									0											0							0	-	0
SODEFOR	045/11	24/10/2011									0											0							0	-	0
FOIAC	048/12	27/04/2012									0											0							0	-	0
NBK Services	049/14	25/04/2014									0											0							0	-	0
FALA TINA	050/14	25/04/2014									0											0							0	-	0
SOMICONGO	052/14	25/04/2014									0											0							0	-	0
SCTP ex-ONATRA	055/14	26/06/2014									0											0							0	-	0
RIBA CONGO	056/14	02/07/2014									0											0							0	-	0
SODEFOR	061/14	10/07/2014									0											0							0	-	0
SODEFOR	062/14	10/07/2014									0											0							0	-	0
SODEFOR	063/14	10/07/2014									0											0							0	-	0
SODEFOR	065/14	10/07/2014									0											0							0	-	0
SODEFOR	Loïe	sursis									0											0							0	-	0
SODEFOR	Nkaw	sursis									0											0							0	-	0
sur côte totale												27										34						28	89		
Moyenne des 20 conc.												0,0										0						0,0	-		
Seuil absolu			égale à 40% de la côte totale																							35,6					
Nb de concessions conformes sur les 3 principes																															
Nb de concessions dont la côte est sup. au seuil absolu retenu																															

3

La REDD+ comme
incitation à la mise
en oeuvre de la
législation

La forêt au cœur du programme de Mai Ndombe

- 2 volets de financement disponibles:
 - Appui à la mise en conformité des exploitants (1,5 M USD pour les entreprises)
 - Possibilité pour les entreprises de développer des projets REDD+ intégrés, payés à la performance: EFIR (\$60/ha/an) et conservation (\$3/ha/an)

Limites et opportunités à l'engagement des concessionnaires forestiers dans la REDD+

Faible compréhension de la REDD+, cadre national peu clair

Méfiance des initiatives gouvernementales

Attrait financier limité

Durée du programme

Aspects réputationnels

Bénéfices économiques potentiels

Appui à la mise en conformité et à l'accès aux marchés d'export

Amélioration du climat des affaires

Appui à la mise en conformité des concessions

- Activités conditionnées à l'engagement formel des concessionnaires et au suivi annuel des progrès sur la base du standard de conformité à la REDD+
- Exemples d'appui:
 - Assistance technique ou co-financement des mesures de mise en conformité: inventaires, études socio-économiques, rédaction du plan d'opération
 - Assistance technique pour la mise en œuvre des plans d'aménagement (ZDR, suivi des clauses sociales) et la préparation de projets REDD+

Appui à l'administration

- Le renforcement de l'administration est nécessaire pour assurer le respect de la légalité
- Activités prévues:
Checkpoints de contrôle ; financement des équipes de contrôle



4

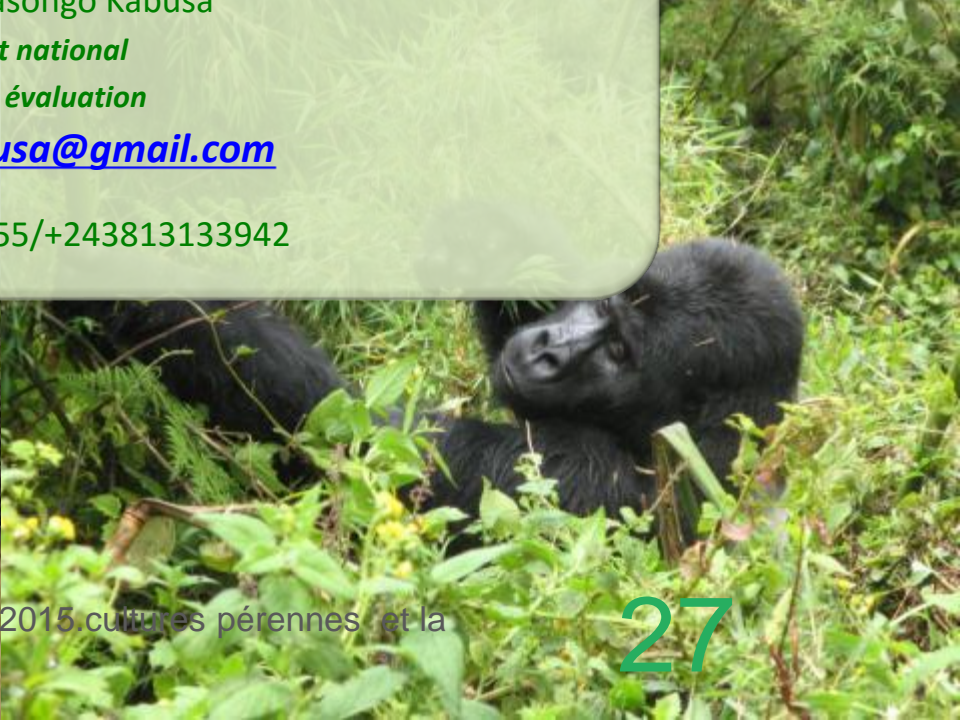
Conclusion et perspectives

La REDD+ appuie le FLEGT dans le Mai Ndombe

- Opportunité de tester une approche innovante d'incitation à la mise en conformité au travers d'appuis REDD+ et gains réputationnels
- 3 sociétés ont déclaré leur intérêt
- Négociation des engagements en 2017

La mise en conformité de l'exploitation est un préliminaire essentiel à l'atteinte des objectifs REDD+/climat

- Opportunité de scale-up de l'approche à l'ensemble de la RDC pour inciter la conformité et réduire l'exploitation illégale
- La relance d'une industrie forestière « saine » est essentielle pour assurer la survie du secteur et sa contribution aux objectifs de développement vert du pays



MERCI

Raphael Kasongo Kabusa

Expert national

Suivi & évaluation

kasongokabusa@gmail.com

Tel+24399771455/+243813133942

Merci de votre attention

adeline.dontenville@efi.int

euredd.efi.int

